

# LE TOURISME RURAL



Préparé par : Fatima Ezzahra El-louizi

Encadré par : Pr Ali Rachid

Mehdi Kridech

Sami Issam

Badr Raissouni

Othmane El Jilali

Ali Saidi

Chaimae Anzali

## Plan :

### Introduction

#### I – Généralités sur le tourisme rural

1. Définition du tourisme rural
2. Le tourisme rural international
3. Les dénominations du tourisme rural

#### II – Les pays d'accueil touristique

#### III – Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté

#### IV - Les impacts du tourisme rural

#### V - Le tourisme rural et le plan Maroc vert

#### VI - La stratégie de développement du tourisme rural

### Conclusion

## Introduction :

Le tourisme rural semble constituer un moyen de revitaliser les territoires ruraux et de diversifier les activités dans cet espace en créant toute une dynamique s'exprimant par une diversité d'acteurs engagés à développer toute une gamme d'activités, principalement axées vers une clientèle de plus en plus demandeuse en loisirs. 54 Marketing du Tourisme Rural Le Maroc dispose de potentialités réelles dont la valorisation bien planifiée pourrait contribuer à la promotion du tourisme rural dans la plupart de ses régions et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en préservant le patrimoine naturel et culturel marocain ainsi que l'environnement. D'une part, le Maroc est un pays riche en milieux naturels (déserts, montagnes, plaines, côtes) et en biodiversité avec un taux d'endémisme de 20%. . D'autre part, ce pays présente des richesses culturelles et des traditions d'accueil inégalées lui conférant des opportunités pour promouvoir et développer le tourisme rural Le tourisme rural est considéré comme une stratégie d'avenir en contribuant à ancrer les populations dans leur territoire et donc à promouvoir le développement socio-économique de zones périphériques. Les acteurs locaux ont pris conscience des possibilités qu'offre le tourisme rural en raison de son effet multiplicateur, qu'il s'agisse de produire des revenus complémentaires, de susciter des synergies ou d'entraîner une demande d'infrastructures et de services d'appui au monde rural dans l'intérêt conjugué de la population locale et des visiteurs. La promotion du tourisme rural répond également à la nécessité de trouver des solutions pour contrer la crise économique et les conséquences des réformes structurelles de l'agriculture. Le tourisme rural ouvre une porte vers la préservation d'espaces et de modes de vie pouvant potentiellement être utiles tant aux résidents qu'aux futures générations urbaines.

## I – Généralités sur le tourisme rural

### 1. Définition du tourisme rural

Dans sa définition la plus large : le tourisme rural c'est tout simplement la pratique du tourisme en espace rural (par opposition à espace urbain), quel qu'en soit la forme. Lorsque l'on y ajoute d'autres critères qui tendent à réserver cette dénomination « rurale » à certains comportements qualitatifs uniquement (respect des traditions, etc.) Le tourisme rural, lui, se définit selon cinq critères : ⇒ L'activité est d'initiative locale : on n'a pas décidé à Agadir d'implanter des équipements en Taroudant. Ce sont les gens de Taroudant eux-mêmes qui gèrent leurs affaires. ⇒ Le développement est maîtrisé localement : autrement dit, on évitera que sous l'injonction d'agents extérieurs, le village de pêcheurs ne se transforme en village de marinas ou le port de pêche en port de plaisance.

⇒ Le caractère local est valorisé : la nature, les traditions gastronomiques et artistiques font qu'on est au Maroc et non pas au Canada car ce qui caractérise fondamentalement le tourisme rural, c'est la nature du produit, non son implantation territoriale.

⇒ Une gestion rigoureusement locale : ce sont les gens de la région qui accueillent la clientèle et non des cadres venus d'ailleurs.

⇒ L'essentiel des retombées économiques est local : Selon Henri Grolleau (1993), « ... tourisme d'échelle locale, il est d'initiative et de gestion locales, il vise des retombées locales, il valorise les ressources naturelles, les paysages, les patrimoines et la culture locale », Et de sa part Euroter annonce que, « Le tourisme rural se définit dans l'économie globale du tourisme comme la valorisation touristique des espaces agrestes, des ressources naturelles, du patrimoine culturel, du bâti rural, des traditions villageoises, des produits du terroir, par des produits labellisés, illustratifs des identités régionales, couvrant les besoins des consommateurs en hébergement, restauration, activités de loisirs, animation et services divers, à des fins de développement local durable et de réponse adéquate aux besoins de loisirs dans la société moderne, dans une nouvelle solidarité sociale ville-campagne ».

## 2. Le Tourisme rural International

Dans un contexte mondial où la nécessité de rapprocher les peuples et les cultures est plus que jamais évidente et où il est démontré que le touriste européen souhaite se tourner vers de nouvelles formes de tourisme plus interactives et plus authentiques, le développement d'un tourisme rural offrant des découvertes innovantes en connivence avec la population locale, et notamment les agriculteurs et agricultrices, semble être réellement judicieux et pouvoir répondre à des enjeux réels de coopération économique. Les voyages touristiques ruraux contribuent pour une large part aux 4 milliards de dollars (US) générés par l'industrie touristique mondiale.

On estime que les activités touristiques rurales (écotourisme, aventure et voyage éducatif) représentent entre 15 % et 20 % de l'économie touristique internationale, ces données indiquent que l'économie touristique rurale peut être un facteur de grande importance. Ainsi et afin de positionner le tourisme rural Marocain dans le marché rural international, on étudier les offres des produits de quelques pays, à savoir, la France, la Thaïlande et la Belgique.

En 2005, la consommation touristique en France s'élève à 108,11 milliards d'euros, dont environ 59 milliards pour les résidents. La part de l'espace rural en terme de consommation touristique représente 19,3 % soit environ 20 milliards d'euros.

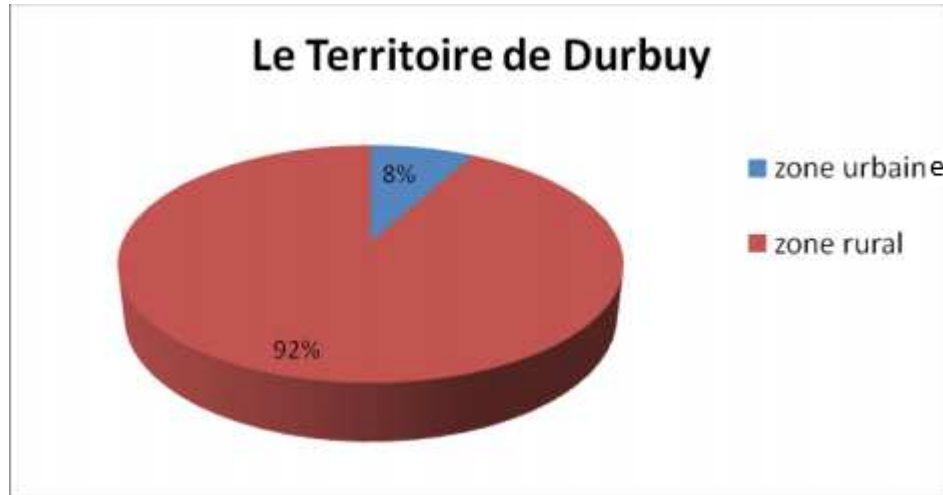
Le tourisme rural représente ainsi près du tiers de la fréquentation touristique française (28 % des nuitées). Il est essentiellement non marchand (78 % des nuitées effectuées à la campagne en 2005 ont eu lieu en résidence secondaire ou chez des parents et amis) et peu rémunérateur. Saint-Martin-d'Ardèche est une commune française, située dans le département de l'Ardèche et la région Rhône-Alpes. Classé 2ème en juin 2007 au "Palmarès des Lieux de Vacances" du Nouvel Observateur, Saint-Martin-d'Ardèche est à la porte Sud des Gorges. Cette commune propose des hôtels, plusieurs campings ainsi que des gîtes et autres chambres d'hôtes. Depuis la réalisation de la "Route Touristique des Gorges - RTGA" des centaines de milliers de visiteurs découvrent ou revisitent la contrée. Le village est labellisé "Station Verte" Au nord et à l'ouest, sur les coteaux et près de la moitié de la superficie de la commune, ce sont des étendues de garrigues et de chênes verts. Sur quelques versants de collines et sur l'étroite plaine qui suit, soit sur près de 300 ha de surfaces agricoles utilisées (S.A.U.), on compte environ 170 ha de vignes, une cinquantaine d'hectares de

céréales mais moins de 10 ha en vergers. La production de vin est de très haute qualité, notamment dans les A.O.C. "Côtes du Rhône" et "Côtes du Rhône Village".

**Thaïlande (Surin)** Le tourisme rural en Thaïlande est le produit de nombreuses initiatives prises par divers acteurs du territoire. Au cœur du système, les communautés rurales transforment leurs identités culturelles en produit touristique. Surin est une province connue par ses ressources naturelles et culturelle et aussi par son festival d'éléphants. Les séjours chez l'habitant sont très appréciés, car ils permettent aux visiteurs de partager l'art de vivre local, au milieu des communautés rurales dans la région. Naturellement accueillantes, les familles thaïes sont de leur côté enchantées de pouvoir partager et échanger leur connaissance de la culture et des traditions locales. Récemment mis en place, ce mode d'accueil est perçu avec enthousiasme, aussi bien par les voyageurs que par les villageois. C'est tout un village qui se mobilise à l'occasion, avec parfois jusqu'à douze maisons d'accueil. Les visiteurs sont libres d'occuper leur temps comme ils le souhaitent, se reposer, se rendre dans les champs pour planter ou récolter la moisson, accompagner les vaches au pâturage, partir à la pêche, ou, bien sûr, visiter les sites touristiques de la région grâce à un programme d'excursions guidées. Cette formule permet aux villageois de prendre part aux revenus de l'industrie du tourisme, de rencontrer des étrangers et s'ouvrir ainsi à de plus larges horizons. Pour le visiteur, un séjour chez l'habitant est souvent le point culminant de son voyage. Peu d'autres formules rivalisent avec cette expérience unique de vivre au rythme de la population, du lever au coucher du soleil.

**Belge (DURBY)** Durbuy a beau être la plus petite Ville du monde, a été sélectionné en 2007 comme la première destination de tourisme rural en Belgique et l'une des 10 meilleurs destination en Europe Durbuy constitue un modèle de réussite en termes de visites, mais également un modèle de management intégré de la qualité fondé sur le partenariat entre acteurs et implication des citoyens La commune de Durbuy n'est pas seulement une réserve naturelle mais bien aussi un cadre où les citoyens, les touristes et les agents économiques ont leur place, c'est un projet pilote de mobilité, des aménagements valorisant le patrimoine culturel et naturel grâce aux efforts suivies par les autorités, la vieille ville devenu un pôle majeur au sein de la région de Wallon Dans la commune de Durbuy, on observe un phénomène d'emprise du bâti sur le milieu rural qui se caractérise par une occupation extensive du sol et un recul progressif de la terre agricole Malgré tout, Durbuy conserve avant tout un caractère rural. La commune

compte encore 128 exploitations agricoles, de nombreux produit de terroir et de nombreux artisans .



Comme il apparaît sur le graphique, le territoire de Durbuy est de 92% rural avec une superficie de 13 843 Ha contre seulement un 1.177 Ha comme espace urbanisé.

### **3- LES DIFFERENTES DENOMINATIONS EN RAPPORT AVEC LE TOURISME RURAL ET LES CONCEPTS QU'ELLES RECOUVRENT**

Il n'existe généralement pas de définition officielle reconnue par tous, de façon internationale, pour les différentes dénominations mentionnées précédemment, comme c'est par contre le cas pour la définition d'un « touriste » établie par l'OMT et désormais acceptée et appliquée par tous. Mais des propositions ont été faites dans certains cas, notamment par l'OMT, et différents colloques et instances ont proposé leur propre définition.

Ces quelques essais de définition concernant les principaux termes utilisés communément sont présentés ci-après, dans l'ordre suivant : écotourisme, agrotourisme, tourisme rural, tourisme vert, tourisme durable.

Le terme « tourisme de montagne » ne désigne en fait qu'une localisation géographique donnée, comme le sont aussi « tourisme du désert » ou « tourisme des îles ». On peut pratiquer en milieu montagnard l'écotourisme, l'agrotourisme, le



tourisme vert, le tourisme rural, le tourisme durable, mais aussi d'autres formes de tourisme (industriel, sportif, etc.).

D'autres qualificatifs sont parfois adjoints au tourisme, comme « tourisme doux », tourisme alternatif », « tourisme de nature ». Ils peuvent être considérés comme des expressions différentes mais proches des termes explicités ci-après. Leur signification sera donc abordée dans le cadre des explications des concepts déjà listés.

### **1.1.1 L'ECOTOURISME**

Dans son document intitulé "Année internationale de l'écotourisme 2002", l'OMT rappelle que "s'il n'existe pas de définition universelle de l'écotourisme, il est cependant possible d'en résumer les caractéristiques générales comme suit :

L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles

Il comporte une part d'éducation et d'interprétation

Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs étrangers de dimensions variables qui organisent, gèrent ou commercialisent des circuits écotouristiques, habituellement pour de petits groupes

L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel, il favorise la protection des zones naturelles en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ; en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ; en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays, comme aux touristes, de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel"



La Société Internationale d'Ecotourisme définit l'écotourisme comme « une façon responsable de voyager dans des zones naturelles tout en protégeant l'environnement et soutenant le bien-être de la population locale ».

Cette définition implique non seulement qu'il y ait une reconnaissance de la protection des ressources naturelles et un soutien à celle-ci tant par les fournisseurs que par les consommateurs, mais qu'il existe également une dimension sociale inhérente à l'écotourisme.

C'est pourquoi on utilise aussi parfois le terme « tourisme alternatif » pour désigner cette attitude responsable de l'écotourisme, par différence (mais pas forcément par opposition) avec le tourisme qui place en premier rang la satisfaction des clients ou la rentabilité économique.

Le « tourisme de nature », à condition qu'il se pratique dans le respect de l'environnement, appartient à la catégorie de l'écotourisme.

**L'écotourisme est donc une manière de faire du tourisme fondée sur le désir de découvrir la nature, et de respecter, de préserver et de valoriser, les équilibres naturels et culturels des lieux et des populations où il s'exerce.**

### **1.1.2 L'AGROTURISME**

L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire à l'agriculture. Il met en relation des producteurs(trices) agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

L'offre agrotouristique se compose de catégories de produits et services :

- visite et animation à la ferme
- hébergement

- restauration mettant en valeur principalement les produits de la ferme et en complémentarité l'utilisation des produits agroalimentaires régionaux, afin que ces deux sources de produits constituent la composition principale du menu
- promotion et vente de produits agroalimentaires

Il convient de souligner que ce sont les services d'accueil et de diffusion d'informations à caractère agricole qui en spécifient l'aspect agrotouristique ».

## **II – Les Pays d'Accueil Touristique (PAT)**

Depuis 2001, le tourisme a été érigé en tant que secteur prioritaire et dynamique dans la stratégie de développement économique et social du Royaume du MAROC et partant le tourisme rural fut inscrit parmi les créneaux porteurs et à développer.

Dans cette perspective, une Etude de la Stratégie de Développement du Tourisme Rural a été réalisée par la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique et a recommandé les points suivants :

- La mise en place des conditions devant favoriser des séjours en milieu rural de façon à y maximiser les dépenses touristiques directes
- L'organisation de l'offre touristique rurale autour du concept de «Pays d'Accueil Touristique» (PAT).

Le territoire national est subdivisé en 8 grands Pays Thématiques, à savoir :

1. Les Pays Rifains comprenant les parties de Chefchaouen, Al Hoceima, Taza, Tétouan
2. Les Pays de Beni Iznassen et le Maroc Oriental englobant l'arrière pays de Saidia et les mines et paysages de la zone de Jrada
3. Les Pays de la Cédraie - Moyen Atlas couvrant les forêts lacs d'Ifrane, de Khénifra, Sefrou, El Hajeb et Boulmane
4. Les Pays de la Plaine Atlantique qui s'étend entre Larache et Safi

5. Les Pays du Haut Atlas comprenant les parties (i) centrale autour des Provinces d'Azilal et de Beni Mellal (ii) orientale autour des Hauts plateaux d'Imilchil et (iii) occidentale couvrant les Provinces d'Al Haouz, de Chichaoua et une partie de Taroudant
6. Les Pays du Désert et Oasis : Ouarzazate, Zagora, Errachidia en partie, Figuig, Tata
7. Les Pays de l'Arganier, comprenant les parties des Ida Outanane, Chtouka Aït Baha, Taroudant, Tiznit et l'Arrière Pays d'Essaouira,
8. Les Pays du Désert Atlantique, concernant toute les Provinces du sud (Tan-Tan, Dakhla,...)

Deux types d'objectifs sont liés à ce plan national, à savoir :

Objectifs Stratégiques qui consistent en :

- La structuration de l'offre et de la demande touristique en milieu rural pour la création de destinations entières
- Le rééquilibrage et la répartition territoriale du développement touristique
- La confortation et la diversification des produits offerts par nos destinations balnéaires et culturelles Objectifs liés à la démarche « Pays » qui consiste en :
  - La conjugaison des efforts et la convergence des actions des différents intervenants pour l'optimisation des ressources
  - La création et la diversification des opportunités d'emplois
  - La promotion et le développement des infrastructures sociales
  - La génération de revenus alternatifs et la diminution des effets de la pauvreté
  - La préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles

### **III - Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté**

Le tourisme et les secteurs des services sont devenus le domaine privilégié des politiques de développement avec le déclin du secteur agricole dans de nombreux

pays en développement. Le tourisme est donc considéré comme un des moyens importants de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et en particulier dans les pays les moins avancés. Toutefois, il serait illusoire de croire que le tourisme peut contribuer significativement à réduire la pauvreté sans la poursuite de politiques spécifiques centrés sur cet objectif prioritaire.

Bien évidemment il faut veiller sur La réalisation des conditions préalables à la mise en place des projets de développement touristiques concernent les différentes infrastructures indispensables pour assurer l'accueil des touristes. Ces infrastructures de base concernent généralement des investissements dans l'accessibilité notamment par route, la fourniture d'eau potable, d'électricité et de télécommunications ainsi qu'une couverture sanitaire de base. La disponibilité d'eau, si possible potable, constitue une des conditions indispensables à la réalisation d'infrastructures d'accueil et de séjours touristiques.

Dans de nombreuses zones rurales, les ressources en eau sont très limitées et la qualité de l'eau insuffisante, ce qui nécessite la réalisation de forages ou de travaux d'adduction qui peuvent également bénéficier en priorité aux populations locales. Ensuite, l'accueil des touristes de séjour nécessite de pouvoir disposer d'énergie électrique.

Les projets de réalisation d'infrastructures d'accueil et d'hébergements sur les sites d'intérêt touristiques doivent pouvoir être évalués en fonction de leur contribution à la lutte contre la pauvreté. Pour cela, la mesure de la capacité de chaque projet à réduire la pauvreté peut être évaluée en tenant compte notamment de :

- ***La réduction de l'exode rural***
- ***Les créations d'emplois***
- ***L'accroissement des revenus***
- ***L'accessibilité aux infrastructures de base***
- ***La diminution de l'analphabétisation***

La réduction de la pauvreté suppose que les projets de développement touristiques puissent comprendre des programmes de mise à niveau des qualifications et des formations professionnelles et techniques au profit des populations locales.

Ces programmes peuvent porter principalement sur les actions de sensibilisation, d'information et de formation au bénéfice des plus pauvres afin de leur permettre d'accroître leurs capacités pour initier la mise en place du projet de développement touristique.

## **VI - Les impacts du tourisme rural**

Le tourisme rural au Maroc c'est ainsi avéré être porteur de retombées économiques bénéfique pour la population locale :

- Accroissement de l'activité professionnel des populations locales (gîteurs, accompagnateurs, cuisiniers, muletiers, agences spécialisées, agences de transport, ...)
- Monétarisation du tissu rural, permettant aux populations rurales d'accéder à de nouveaux biens de consommation, de soins médicaux, à d'autres énergies combustibles autre que le bois ;
- La stimulation de l'activité agropastorale traditionnellement par des orientations vers de nouvelles filières (arboricultures, pommiers et cerisier, culture potagères, élevage de bovins, de poulets et lapins) ;
- La prise de conscience des villageois aux actions pédagogiques par la scolarisation des enfants ;
- La revalorisation du patrimoine architectural et historique et préservation de l'environnement et plus globalement la diversification de l'offre touristique marocaine

Cependant, malgré ces résultats, il est impératif que l'ensemble des opérateurs restent vigilants pour éviter tout dérapage qui risquerait de porter atteinte à l'équilibre sensible de l'écosystème et au patrimoine socioculturel.

En effet, des dangers guettent le développement de cette activité :

- La dégradation de l'environnement dû à l'introduction des produits

et des mobiliers non biodégradables tel que les boites de conserves, les sacs en plastique et autres ;

- Un risque sur le déséquilibre socio-économique dans le monde rural dû au monopole des acteurs de développement sur les retombées du tourisme ;
- La dégradation du cadre bâti et l'abondant du cachet architectural local par l'introduction de mode et matériaux de constructions « citadins » souvent par les acteurs même de développement.

#### **IV - Le tourisme rural et le Plan Maroc Vert (PMV).**

Les changements sociaux, démographiques, économiques, territoriaux et climatiques et leurs effets sur les modes de vie des populations rurales, interpellent aujourd'hui l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du développement rural. La prise en compte de ces nouvelles mutations et changements dans une vision rénovée à prévoir pour un développement durable du monde rural exige de relever les défis majeurs suivants:

- Le foncier agricole constitue un vrai problème et des litiges persistent encore limitant ainsi une meilleure exploitation des terres agricoles ;
- La commercialisation des productions pose encore énormément de difficultés d'accès aux marchés;
- La faiblesse de l'organisation et la réglementation de circuits d'approvisionnement des intrants et des produits phytosanitaires et produits chimiques ;
- La gestion rationnelle de la ressource en eau interpelle les intervenants au niveau local, régional et national, particulièrement avec la rareté de cette ressource et la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie. Le renforcement des programmes de réhabilitation et d'aménagement des réseaux d'irrigation traditionnels (séguia, khattara,) et la mise en place de barrages collinaires (stockage des eaux de surface et de ruissellement lors d'une année pluvieuse) aideront mieux à valoriser la ressources eau ;

- Le phénomène d'analphabétisme des agriculteurs et des ruraux en général qui reste l'un des défis majeurs à relever;
- La faiblesse en matière de transformation des productions agricoles;
- La commission parlementaire (Chambre des conseillers), dans son rapport de juillet 2016 sur l'évaluation des politiques publiques y compris le PMV, a souligné que les unités-agroindustrielles ne représentent que 24% de l'ensemble du tissu industriel marocain; 15 Développement du monde rural, défis et perspectives
- La sécurité alimentaire principalement de certaines denrées le sucre, les huiles et le blé tendre pourra constituer un sérieux défi dans l'avenir;
- Des insuffisances accrues en matière développement des activités non agricoles en milieu rural, notamment les services liés à l'agriculture et à l'usage commercial.

Dans ce cadre le Plan Maroc Vert est un programme de développement régional par excellence, qui cherche la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Le plan Maroc vert initié par le ministère de l'agriculture, permet :

- D'imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités, et les spécificités de chaque région ;
- D'exploiter les marges de progrès et valoriser au mieux les potentialités ;
- De Faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux et économiques ;
- D'accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire mondial

La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose d'ailleurs sur deux piliers majeurs : l'agriculture moderne et solidaire.



L'objectif, concernant l'agriculture moderne, est de développer une agriculture performante, adaptée aux règles du marché, grâce à une nouvelle vague d'investissements privés, organisés autour de nouveaux modèles d'agrégation équitables.

Quant à l'agriculture solidaire, l'objectif est de développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, en augmentant de manière significative le revenu agricole des exploitants les plus fragiles, notamment dans les zones périphériques.

Parmi les impacts attendus de cette stratégie, on citera :

- Un impact considérable sur la croissance, la mise à niveau et l'augmentation du revenu agricole comme moteur de lutte contre la pauvreté rurale, justifiant ainsi la mise en œuvre d'importants moyens financiers, institutionnels et managériaux ;
- Une amélioration notoire du PIB Agricole, des exportations et des Investissements privés ;
- Une lutte contre la pauvreté plus efficace et à plus grande échelle – à la fois dans les campagnes, mais aussi dans le périurbain défavorisé ;
- Une nette amélioration du pouvoir d'achat et du rapport qualité/prix pour le consommateur marocain sur le marché national ;
- Rééquilibrer sur le long terme le déficit de la balance alimentaire et sécuriser au maximum les échanges.

### **Les réalisations du PMV.**

- S'agissant de l'état d'avancement de la mise en œuvre des principales composantes des projets, il y a lieu de noter la plantation d'une superficie de 53 758 ha, soit 78% par rapport aux prévisions de 2010 et 2011. La filière olivier représente 62% des réalisations en matière de plantation, le cactus 22%, l'amandier 9%, et autres filières 8%. L'aménagement hydro agricole a été réalisé à hauteur de 61% en termes de superficie soit 9 790 ha, et 72% linéaire, soit 317 km et la valorisation de la production, dont le niveau de réalisation a atteint 38% en matière de construction et de 56% en matière d'équipement.

## **V. La stratégie de développement du tourisme rural**

Appréhendé par le ministre du tourisme Marocain comme « vecteur de développement local apportant une contribution à un développement harmonieux de zone défavorisées économiquement » le tourisme rural au Maroc se développe progressivement, résultat de la conjonction de divers initiatives : du ministre du tourisme, des associations de développement local, des agences de développement, des ONG, des bailleurs de fond et des acteurs de la coopération internationale. L'article 13, intitulé « Développement du tourisme rural », de l'accord d'application de l'accord cadre signé le 29 octobre 2001 entre le Gouvernement et la CGEM prévoit : ⇒ Que le tourisme rural, le tourisme vert ou le tourisme de nature, connaissent un essor spectaculaire en Europe, avec près de 50 millions d'adeptes à la recherche d'expériences, d'émotions, d'authenticité et de contacts humains. ⇒ Que Maroc est une destination possédant d'énormes atouts: proximité d'une niche de clientèle européenne, espaces géographiques exceptionnels hors du commun, sites d'intérêts géographiques uniques, faune et flore abondante, identités fortes, cultures régionales marquées, etc. ⇒ La forte contribution du tourisme rural à un développement harmonieux de zones défavorisées économiquement. ⇒ Le succès spectaculaire de l'expérience pilote de développement du Haut Atlas Central menée dans la province d'Azilal durant les années 90 en collaboration avec le Gouvernement français : affluence estimée à 60.000 visiteurs internationaux, aménagement de 88 gîtes d'étapes chez l'habitant, formation de 380 guides diplômés, etc. Ainsi l'analyse de la demande et de l'offre a fait ressortir le décalage important qui existe entre une demande forte émanant tant des touristes étrangers que des nationaux d'une part, et une offre potentielle extrêmement riche mais quasi totalement inorganisée et donc mal connue des opérateurs touristiques et des touristes eux-mêmes d'autre part.

## Conclusion

Dans le cas du tourisme au Maroc, il est indéniable que les bienfaits du tourisme durable l'emportent de loin sur ceux relatifs au tourisme de masse (dont le premier intérêt reste l'apport de devises étrangères). Le tourisme durable prend en considération toutes ses opérations dans le cadre d'une approche systémique qui consiste à respecter l'équilibre des ressources naturelles et des actions menées par

les visiteurs. Les auberges, les gîtes, les pensions fonctionnent en accord avec toutes les préoccupations en matière de sauvegarde de l'environnement et de sa protection. Au Maroc, ces types d'établissements se multiplient et s'implantent dans toutes les zones rurales qui répondent aux exigences des touristes. Pour le moment, il est à déplorer le sous-équipement ces établissements et les limites en matière d'animation. Ces problèmes sont en lien direct avec le manque de formation des ressources humaines et la faiblesse de la contribution de l'État. Il est compréhensible que ces établissements ruraux recrutent des autochtones, mais leur niveau de qualification s'avère nettement insuffisant pour garantir une bonne qualité des prestations. Les différentes fonctions nécessitent des savoir-faire et savoir-être spécifiques en mesure de gagner l'admiration et de susciter la tranquillité d'esprit des clients dont la satisfaction constitue l'objectif ultime. La formation du personnel de l'administration, de l'hébergement et de la restauration doit permettre l'apprentissage des règles et notions indispensables à l'exercice de leurs fonctions, sous la responsabilité du ministère de tutelle. Les infrastructures scolaire et sanitaire relèvent du domaine de l'État.